

Pour les biens communs **Entrevue avec Gaël Giraud**

Jean-Claude Ravet

Number 777, March–April 2015

Halte au capitalisme vert

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/73704ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ravet, J.-C. (2015). Pour les biens communs : entrevue avec Gaël Giraud. *Relations*, (777), 26–28.

Pour les biens communs

Entrevue avec Gaël Giraud

Gaël Giraud, jésuite français, est économiste. Préoccupé par l'emprise de la financiarisation sur l'économie, qui conduit à une impasse catastrophique tant sociale qu'écologique, il a publié entre autres *Illusion financière* (L'Atelier, 2013). Il a bien voulu s'entretenir avec nous sur une voie de sortie du capitalisme vert.

Relations : Pour rompre avec la privatisation de la nature à laquelle nous incite le capitalisme financier, vous préconisez de renouer politiquement avec la catégorie des biens communs. Qu'entendez-vous par là ?

Gaël Giraud : Le débat actuel sur la transition écologique est, en effet, prisonnier d'un cadre trop étroit qui ne distingue que deux grandes catégories de biens : d'un côté, les biens publics, propres à la sphère étatique et, de l'autre, les biens privés, propres à la sphère marchande. Or, depuis l'économiste hongrois Karl Polanyi (1886-1964) et, plus récemment, grâce aux travaux de l'économiste américaine Elinor Ostrom (1933-2012), on peut concevoir une autre catégorie : les biens communs. Elle nous intéresse parce qu'elle pourrait parfaitement se rapporter à la nature (la biodiversité, les ressources énergétiques, le climat, l'eau, les forêts, la terre, etc.) et nous permettre de développer une nouvelle relation à celle-ci qui exclurait sa privatisation.

À la différence des *biens publics*, comme les services publics – qui sont universels (destinés à tous) et dont l'usage n'est pas exclusif (s'en servir ne prive pas d'autres de leur usage) – et des *biens privés* – lesquels, inversement, ne sont pas universels et dont l'usage est exclusif –, les *biens communs* se caractérisent par le fait que leur accès est universel (comme un bien public) mais leur usage *peut devenir* exclusif (comme un bien privé). Prenons l'exemple typique qu'en donne Ostrom : l'étang aux abords duquel vit une population dont la vie dépend de la pêche est pour celle-ci une ressource vitale. Or, arrive un braconnier. Son action dérégulée en vient à épuiser la faune aquatique. Ainsi, l'usage que quelqu'un fait d'une ressource peut en menacer l'accès à d'autres pour qui elle est vitale. Dit autrement, un bien commun est un bien à destination universelle mais fragile. Fragile au sens où si on ne met pas des règles d'accès à ces biens, un «braconnier» peut en priver tout le monde, comme le font les multinationales sans scrupules qui utili-

sent les failles du droit national et international pour dévaster la terre et les océans.

Les biens communs ont donc un rapport direct avec la question écologique. Ils impliquent la responsabilité politique (collective) et éthique (individuelle) d'en prendre soin parce qu'ils sont à la fois vitaux et fragiles. L'étang dont il est question dans l'exemple donné par Ostrom peut très bien représenter nos océans. La pêche industrielle en eaux profondes est en effet en train de briser de manière dramatique la chaîne alimentaire de la faune marine, qui risque ainsi de disparaître si rien n'est fait à plus ou moins court terme. C'est sans parler de l'acidification et du réchauffement des océans. On pourrait aussi prendre l'exemple des abeilles, essentielles à la pollinisation, dont l'existence est menacée par toutes sortes de facteurs environnementaux.

Les tenants de la privatisation des ressources naturelles ne s'en inquiètent pas. La disparition des poissons, selon eux, pourra être palliée par la pisciculture privée à grande échelle et la disparition des abeilles, par la pollinisation mécanique. Loin d'être dramatique, cette situation serait une occasion d'affaire, elle ferait augmenter le PIB et ajouterait une valeur monétaire à des activités qui n'en avaient pas. Mais voulons-nous vraiment vivre dans un monde où il n'y a plus de poissons dans les mers et où les abeilles auront disparu, parce qu'on aura préféré privatiser ces services de la nature ? À ceux qui refusent cette utopie capitaliste de la privatisation tous azimuts, l'institution de biens communs pourrait être un outil politique fondamental pour préserver la destination universelle des ressources naturelles, étant donné qu'un accès privatisé à ces biens peut conduire à en priver tout le monde.

Il ne faut pas se leurrer : le rêve d'un monde entièrement privatisé, tel qu'il est véhiculé par le capitalisme financier – l'utopie d'une « société de propriétaires » – nous conduit directement à une société où des ouvriers exploités auront remplacé les services rendus par la nature. Pensez-vous vraiment, par exemple, que la pollinisation mécanique puisse suffire à la tâche sur toute la planète ? Ce seront des cohortes de pauvres qui feront ce travail pour les riches. Les élites occidentales cachent de moins en moins leur tentation de renouer avec l'exploitation. Les professeurs des grandes écoles d'administration et d'économie le disent ouvertement à leurs élèves : nous traverserons la crise écologique sur le dos des pauvres. La crise écologique peut très bien être un facteur qui réintroduise l'exploitation économique comme celle des ouvriers en Europe à la fin du XIX^e siècle.

Les biens communs ont un rapport direct avec la question écologique. Ils impliquent la responsabilité politique (collective) et éthique (individuelle) d'en prendre soin.



Rel. : Considérer comme des biens communs tout ce qui, dans la nature, est essentiel à la vie, quels changements politiques cela impliquerait-il?

G. G. : Laissez-moi préciser d'abord que toute assignation d'un bien quel qu'il soit à telle ou telle catégorie relève d'une décision politique. Il ne s'agit pas d'essentialiser tel ou tel bien. En France, par exemple, l'éducation primaire était considérée comme un bien privé jusqu'au XIX^e siècle. Son universalité et sa gratuité, en tant que bien public, ont été consacrées par une décision politique sous la Troisième République.

Ce qui est en jeu dans l'institution politique de biens communs, c'est la protection des bases fondamentales d'une société contre la tentation de les privatiser ou de se comporter à leur égard comme si elles étaient des biens privés. Cela implique donc des normes et des règles collectivement fixées, tant au niveau national qu'international, et des institutions pour les faire respecter. Le terrain est complètement en friche en ce qui concerne la question écologique. Tout est à faire.

Les travaux d'Elinor Ostrom et de ses collègues économistes peuvent être d'une grande utilité pour une transition écologique sur la base de biens communs. Au moyen

d'exemples, comme la gestion de pâturages communaux et de systèmes d'irrigation, ils nous montrent que les communautés humaines sont tout à fait capables de mettre au point des règles collectives d'utilisation et de surveillance efficaces et pérennes. Dans la quasi-totalité des situations où la logique des biens communs prend sens, on remarque que la réciprocité est un élément central qui permet de surpasser en efficacité la poursuite de l'intérêt égoïste de chacun.

C'est ce rapport de réciprocité qu'il faut valoriser et mettre en œuvre institutionnellement. Tout le monde a intérêt à sortir de l'égoïsme de l'*homo œconomicus*, souvent présenté comme un fait de nature, et à s'ouvrir à une autre conception de l'être humain fondée sur la coopération et la réciprocité. Car quoi qu'elles pensent, les élites du Nord ne sont pas à l'abri de la dévastation environnementale; elles ne traverseront pas intactes la crise écologique sur le dos des plus pauvres, comme certains le fantasment.

Deux règles éthiques peuvent servir d'inspiration à l'élaboration de normes et d'un système de règles qui pourraient régir des pratiques collectives concernant les biens communs: l'impératif catégorique de Kant – «Agis uniquement d'après une maxime telle que tu puisses

Adeline Lamarre,
La quête, 2011,
acrylique sur toile,
76 x 101,5 cm

vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle» – et la règle d'or évangélique – «Tout ce que vous voudriez que les autres fassent pour vous, faites-le pour eux» (Matthieu 7, 12). Nous devons arriver à les traduire politiquement en règles collectives de gestion et d'utilisation. Il en va de l'avenir de l'humanité.

L'urgence de la transition écologique nous rappelle l'importance de reprendre en main la sphère politique, qui ne doit pas être laissée aux seuls financiers. Beaucoup de jeunes voient dans la transition écologique la mission historique qu'il leur revient d'assumer, car d'elle dépend la transmission aux prochaines générations d'une planète humainement habitable. Une grande responsabilité politique nous incombe: réussir ce qu'aucune civilisation n'a fait jusqu'à maintenant, à savoir abandonner certains types d'énergies extrêmement productives (gaz, charbon, pétrole) parce qu'elles sont en train de détruire la planète. Pour mener à bien cette transition écologique, ce change-

ment radical de société, la grille politique du bien commun est un élément fondamental.

Il nous faudra certainement changer nos comportements, nos manières de vivre et nous tourner vers ce que Pierre Rahbi appelle la «sobriété heureuse», qui est en quelque sorte le versant social et même spirituel de la transition écologique: apprendre à agir comme des usagers coopératifs des ressources de la nature et non comme des propriétaires. C'est un changement de mentalité très important. Inutile de dire que cela n'a rien à voir avec les politiques d'austérité budgétaire actuellement appliquées en Occident, qui sont un véritable non-sens macro-économique et font preuve d'une incompréhension totale de ce qu'est la déflation. Elles ne font que creuser l'écart entre les riches et les pauvres. La réalisation d'une véritable transition écologique passe au contraire par une redistribution équitable des richesses. ●

Il faut apprendre à agir comme des usagers coopératifs des ressources de la nature et non comme des propriétaires.

ENTREVUE RÉALISÉE PAR JEAN-CLAUDE RAVET

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

LIVRES

- ATTAC, *La nature n'a pas de prix. Les méprises de l'économie verte*, Paris, Les liens qui libèrent, 2012.
- BIEHL, Janet, *Le municipalisme libertaire. La politique de l'écologie sociale*, Montréal, Écosociété, 2013.
- BOOKCHIN, Murray, *Une société à refaire. Vers une écologie de la liberté*, Montréal, Écosociété, 2011.
- DARDOT, Pierre et LAVAL, Christian, *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2014.
- LEWIS, Michael et CONATY, Pat, *Impératif transition*, Montréal, Écosociété, 2015.
- LÖWY, Michael, *Écosocialisme. L'alternative radicale à la catastrophe écologique capitaliste*, Paris, Mille et une nuits, 2011.
- MAGNAGHI, Alberto, *Le projet local*, Mardaga, Sprimont, 2003.
- OWEN, David, *Vert paradoxe. Le piège des solutions écoénergétiques*, Montréal, Écosociété, 2013.
- SHIVA, Vandana, *La vie n'est pas une marchandise*, Montréal, Écosociété, 2004.

TANURO, Daniel, *L'impossible capitalisme vert*, Paris, La Découverte, 2012.

ARTICLES ET REVUES

- Alternatives Sud*, dossier «Économie verte. Marchandiser la planète pour la sauver?», CETRI/Syllepse, vol. XX – 2013/1.
- COMBES, Maxime, «Réflexions sur le "capitalisme vert"», *Mouvements*, 2010/3, n° 63.
- GIRAUD, Gaël, «Le capitalisme financiarisé et transition écologique. De la "société de propriétaires" vers une "société des communs"?», *Gregorianum*, Gregorian Biblical Press, 2013, vol. 94, n° 4.
- Notre planète en péril: l'urgence d'agir*, Actes du congrès de l'entraide missionnaire, 2013.
- Nouveaux Cahiers du socialisme*, «Écosocialisme ou barbarie», n° 6, automne 2011.
- Relations*, articles: F. L'Italien, «Maîtriser notre énergie, l'enjeu du XXI^e siècle», n° 776, février 2015; G. St-Marie et J. Bédard, «L'éolien au Québec: qu'est-ce qui ne tourne pas rond?», n° 764, mai 2013; D. Bernier, «Vers la privatisation d'un bien commun?», n° 757, juin 2012; L. M. Andrade, «L'étincelle écosocialiste», n° 754,

février 2012. Dossiers: «Cap sur la décroissance», n° 766, juin 2013; «Les racines d'un Québec vert», n° 749, juin 2011; «Des voies pour réinventer l'économie», n° 741, juin 2010; «La Terre aux abois», n° 721, décembre 2007 et «L'urgence écologique», n° 699, mars 2005.

FILMS ET MULTIMÉDIA

- La ruée vers le carbone* d'Amy Miller, Canada, 2012.
- Nature, le nouvel eldorado de la finance* de Sandrine Feydel et Denis Delestrac, France, 2014.
- Du développement durable à l'économie verte, quels enjeux?*, Alter-Échos, 2012 [en ligne]: <vimeo.com/42714962>.

SITES WEB

- <atquebec.org>: AmiEs de la Terre de Québec
- <ecosocialisme.ca>: Réseau écosocialiste du Québec
- <ekopolitica.blogspot.ca>: blogue de Jonathan Durand Folco
- <plusvertquevert.wordpress.com>: blogue sur l'écoblanchiment